

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 808

Rubrik: Échos des médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Initiative-débat»

Il faut bien le reconnaître: en Suisse, la défense nationale, l'armée sont encore largement des sujets tabous; il est fortement recommandé de s'associer au chœur des louanges justificatrices ou alors de se taire. Ce thème est le critère par excellence qui permet de distinguer les bons des mauvais Suisses. Et la fixation s'est développée à un tel point que sont voués aux gémomies non seulement les antimilitaristes purs et durs mais encore ceux qui osent imaginer d'autres modalités de défense militaire que celle qui prévaut officiellement. D'où la pauvreté du débat sur le sujet — particulièrement en Suisse romande — qui, l'élegie mise à part, disparaît dans un épais silence.

Dans cette perspective le philosophe bâlois Hans Saner développe une analyse intéressante sur le sens et l'importance de l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée», actuellement au stade de la récolte des signatures (*Tages Anzeiger Magazin* du 8 février 1986). Les auteurs de cette initiative savent — s'ils réussissent à réunir les 100 000

signatures nécessaires — que leur demande sera balayée en votation populaire. Alors, pourquoi un tel effort, pourquoi courir le risque de l'opprobre pour une entreprise vouée à l'échec?

C'est essentiellement le besoin de propager leurs idées qui motive les militants d'une Suisse sans armée. On sait que, pour des groupes minoritaires, l'initiative populaire est un moyen privilégié de se faire entendre, d'imposer le débat sur des thèmes que les grandes organisations et les médias préfèrent éviter.

Mais, remarque Hans Saner, cette initiative est plus qu'un pur instrument de propagande aux mains de ses auteurs. Elle constitue une véritable entreprise de salubrité publique pour la société politique helvétique, dans la mesure où elle crée les conditions d'une discussion ouverte sur le sens d'une institution par trop naturalisée: l'espace d'une campagne de votation, l'armée peut redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, un moyen dont il est non seulement légitime mais encore utile d'évaluer les avantages et les inconvénients.

C'est pourquoi, même si l'on ne partage pas les idées des initiateurs, il est utile de signer cette initia-

tive. Pour redonner vie à un thème politique d'importance mais qui est constamment mis entre parenthèses. Une occasion également de tester le fonctionnement de la démocratie: jusqu'où va notre tolérance face aux questions qui nous sont soumises et quelle est notre capacité d'articuler des réponses. Parce que déjà dans les milieux patriotes on préfère discréditer ceux qui ont osé toucher au tabou plutôt que de développer une argumentation.

J. D.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Etat des programmes diffusés par câble à Zurich début février: trois programmes suisses; deux programmes autrichiens; quatre programmes allemands; le programme par satellite en langue allemande, 3SAT; le programme en langue française, TV5; la RAI I (1^{re} chaîne italienne); Sky Channel, Music Box, programmes commerciaux transmis par satellite; un programme de films pour abonnés, Teleclub et un journal, Telezeitig, à caractère local.

* * *

Le quotidien de Winterthour *Der Landbote* célèbre en mars un siècle et demi d'existence. Tirage, environ 40 000 exemplaires.

* * *

Il est intéressant d'étudier le programme des suppléments prévus en 1986 par les quotidiens membres de l'Association des journaux ayant leur propre régie d'annonces (VSEZ). Quatorze des quinze quotidiens signalent la parution de tels suppléments en plus ou moins grands nombres: sur des thèmes généraux comme le Salon de l'auto, les vacances ou la mode, et sur des thèmes locaux comme 2000 ans de Windisch (*Badener Tagblatt*) ou «Waadtländer» (*NZZ*). Seul quotidien sans suppléments, *Blick* se contente de peu de publicité et compte surtout sur ses acheteurs lecteurs.

Base de discussion

Disponible en allemand seulement, le «Schweizer Militär Lexikon 1984/85» (Editions Huber à Frauenfeld) paraît pour la première fois et rend accessibles toute une série de faits, de données et de chiffres sur la défense nationale. On y trouve notamment des tableaux détaillés sur les dépenses militaires et leur évolution, comparées au budget fédéral et aux dépenses militaires d'autres pays, des don-

nées sur les armements — pas de secret militaire, mais savez-vous que 38 000 pigeons voyageurs sont prêts à servir sous les drapeaux? —, sur les recrues (informations tirées des examens pédagogiques) et même sur les objecteurs de conscience; la liste des interventions de l'armée pour le maintien de l'ordre, du putsch royaliste de Neuchâtel en 1856 à la conférence sur la Palestine de Genève en 1983, et le texte de la Conception directrice de l'armée 1983-1987. Et bien d'autres informations encore qui ne sont pas réservées aux seuls militaristes enragés.